

Clientèle visée

Les artistes de toutes les disciplines.

Formatrice

Sarah Phaneuf est une experte en fiscalité et œuvre au département de fiscalité de Raymond Chabot Grant Thornton depuis plus de 10 ans.

Ses compétences lui permettent de réaliser divers mandats touchant l'impôt des sociétés et des particuliers, la réorganisation corporative ainsi que la relève d'entreprise. Elle a présenté à plusieurs reprises des conférences sur divers sujets dans le domaine de la fiscalité.

Date

Mardi 10 février 2015, de 9 h à 17 h

Lieu

Centre des arts de la scène Jean-Besré
250, rue du Dépôt, Sherbrooke

Coût : 70 \$ • Coût réel : 350 \$

IMPÔT POUR LES ARTISTES

Cette formation permettra aux artistes et aux travailleurs autonomes de se mettre à jour et de se familiariser avec les aspects fiscaux en lien avec leur réalité. Vous pourrez ainsi facilement remplir votre prochaine déclaration d'impôt. Certaines notions, comme l'imposition des revenus, la déductibilité des dépenses dans le secteur culturel, les exigences des livres et des registres, la différence entre une déduction et un crédit d'impôt, n'auront plus de secrets pour vous.

Vous serez en mesure de :

- Connaître les particularités du statut des artistes et des travailleurs autonomes en matière d'impôt;
- Déterminer les obligations et les avantages fiscaux propres au travailleur autonome;
- Remplir facilement votre déclaration d'impôt et maximiser les avantages fiscaux propres aux artistes et aux travailleurs culturels.